

A.E.P.M.
AUTO ECOLE PONT DE LA MAYE
562, route de Toulouse
33140 Villenave d'Ornon
Tél : 05,56,87,88,25,
Mail : aepm33@free.fr
Agrément N° : E,02,033,0990,0
Centre de formation N° :

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION PERMIS B :

L'utilisation de la voiture est souvent indispensable pour les études ou pour l'utilisation professionnelle, au-delà du plaisir de conduire.

Encore faut-il rouler en sécurité pour soi et pour les autres.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des blessés et des tués sur la route. D'où l'importance d'une formation renforcée au niveau sécuritaire.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise du véhicule, de son savoir-être, savoir-faire et savoir devenir.

Le programme de formation (détaillé en fin) se veut une vue d'ensemble des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer après l'obtention du permis.

Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, et si possible, à en apprendre les risques et les limites. Vous allez, au travers de ce programme, comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre ces objectifs et à personnaliser votre progression guidé et conseillé par vos formateurs. Des tests de connaissances et de capacités seront mis en place au fur et à mesure.

L'EPREUVE DE THEORIE GENERALE (LE CODE) :

Pour passer l'épreuve du code, vous devez être âgé d'au moins 17 ans et 1/2 pour la formation traditionnelle et 15 ans pour la conduite accompagnée. (AAC)

Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir 35 bonnes réponses sur 40 questions. Parmi les 40 questions auxquelles vous devez répondre, certaines sont des vidéos durant lesquelles vous devez penser à évaluer l'intervalle de sécurité et bien observer dans les rétroviseurs.

Le jour de l'examen vous devez vous présenter avec votre pièce d'identité, en cours de validité, et votre convocation.

Votre code est valable 5 ans et/ou pour 5 présentations à l'épreuve pratique.

L'EXAMEN PRATIQUE :

Pour se présenter à cette épreuve vous devez avoir au moins 18 ans pour la formation traditionnelle et 17 ans et ½ pour l'AAC ; Il faut avoir réussi l'épreuve théorique.

Cette épreuve dure 32 minutes, Elle a pour but de vérifier votre capacité à conduire seul sans mettre en danger votre sécurité et celle des autres. Elle est évaluée par un expert, l'inspecteur de permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous explique ce que vous allez faire :

- Réaliser un parcours,
- Suivre un itinéraire,
- Réaliser 2 manœuvres différentes,
- Procéder à une vérification intérieure ou extérieure.
- Appliquer les règles du code de la route.
- Favoriser l'éco-conduite.
- Faire preuve de courtoisie.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle le bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Le Certificat d'Examen du Permis de Conduire (CEPC) est consultable sur internet ou reçu par courrier.

En cas de réussite, le CEPC sera votre justificatif auprès des forces de l'ordre en cas de contrôle, en attendant votre permis de conduire. Ce document est valable 4 mois.

Vous serez alors en période probatoire avec un capital de 6 points.

LE PROGRAMME DE FORMATION

Compétences	Compétences associées
<p>Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures. • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir. • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire. • Démarrer et s'arrêter. • Doser l'accélération et le freinage à diverses allures. • Utiliser la boîte de vitesses. • Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire. • Regarder autour de soi et avertir. • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité.
<p>Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte. • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation. • Adapter l'allure aux situations. • Tourner à droite et à gauche en agglomération. • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité. • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire. • S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau.
<p>Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et maintenir les distances de sécurité. • Croiser, dépasser, être dépassé. • Passer des virages et conduire en déclivité. • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard, avec respect et courtoisie. • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide. • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense. • Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte. • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites. • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, ...
<p>Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivre un itinéraire de manière autonome. • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie. • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer. • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir. • Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...). • Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence. • Pratiquer l'écoconduite.